CLUB SUBAQUATIQUE DE GRENOBLE - 2023 / 2024

Renseignementsnécessaires à l'établissement de la licence (même pour les anciens adhérents)
A remplir EN MAJUSCULE – Merci

Nom : Nom de jeune fille :
Prénom :
Né(e) le: à :
Profession :

Adresse :

Tél portable :
Email :
Personne à prévenir et téléphone portable :

Informations Plongée

Niveau de plongeur actuel :
Préparation du niveau :
Encadrement du niveau :

Cotisation annuelle

Adulte Enfant à partir de 16 ans	Enfant d'adhérent	Licence seule
150 €	80 €	53 €

Carnetoupasseportdeplongée : 4€
Carte de niveau : 15 € - Réédition carte licence/brevet – Mutation licence 20 €

Assurances individuelles facultatives

La FFESSM a négocié auprès du Cabinet Lafont des assurances individuelles assistances dont le détail des garanties est disponible sur le site de la fédération https://ffessm.fr
A prendre directement par le licencié dès que la licence 2023-24 est validée

A joindre impérativement : AVANTLE 31/10/23
par mail de préférence : magali.caprera@aliceadsl.fr

- Cette fiche de renseignements
- Le règlement de l'inscription par virementsi possible (RIB disponible sur le site) ou par chèque (à l'ordre du CSG)
- Une COPIE du certificat médical de non-contre-indication à la pratique dela plongée sous-marine.
  (Conserver l'original avec soi et en mettre un exemplaire sur le site de la fédération).
- Pour les mineurs une autorisation parentale sur papierlibre (disponible sur le site)

☐ Cochez cette case si vous acceptez que vos coordonnéessoient communiquées aux autres membres du club.

Cours piscine les jeudis (sauf vacances scolaires) de 20h à 21h30
à la piscine du Clos d'or du 14/09/23 au 27/06/24

Renseignements :
- Charles VAGNANI : 06.72.90.61.46
- Magali CAPRERA : 06.19.57.33.54

Consulternotresiteinternet :http://www.clubsubaquatiquegrenoble.fr
Ensignantcedocumentvousacceptez lesclausesdurèglementintérieurdisponiblesurlesite.

SIGNATURE :